



LA CONTRAINTE DU VOLONTARIAT

En signant l'accord d'accompagnement de la restructuration de MPJ pour motif d'économie de la masse salariale pour augmenter les profits de nos dirigeants, les syndicats passe-plats de la direction ont insisté sur le volontariat.

Pas de mobilité géographique contrainte, pas de changement de métier contraint ont-ils annoncé dans un remake de OUI OUI au pays des Bisounours.

Moins de 3 mois après, RH et RSPJ, en duo, reçoivent les salarié.e.s individuellement pour leur demander de rédiger un mail de demande de mutation géographique et/ou de changement de métier.

Courrier que la direction ne manquera pas de ressortir en cas de contestation devant un conseil de prud'hommes pour prétendre que les salarié.e.s étaient volontaires pour une mutation géographique et/ou fonctionnelle voire pour une rétrogradation parce que c'est bien de cela qu'il s'agit pour les AJ ! Après avoir présenté pendant des années le passage AJ comme une promotion avec une période probatoire de 6 mois pour les gestionnaires, la Matmut et ses VRP ne nous feront pas avaler aujourd'hui que c'est la même chose.

Alors que pour certains AJ, c'est retour à la case départ 5, 10, 15 ou 20 ans après, comment la direction ose-t-elle prétendre qu'ils sont volontaires ?!

Il suffira aux salarié.e.s qui souhaiteront saisir le Conseil de prud'hommes de produire les tracts SUD pour démontrer que le volontariat n'existe pas plus à la Matmut qu'ailleurs dans le monde du travail.

Il suffira aux salarié.e.s qui souhaiteront saisir le Conseil de prud'hommes de produire les tracts SUD pour démontrer que c'est le mode de gestion des restructurations habituel à la Matmut.

En effet, pour la fermeture des sites Inspections la Matmut demande aux secrétaires de faire un courrier pour demander leur affectation en Agence, comme elle l'avait déjà fait pour la fermeture de la plateforme téléphonique de Paris Saint Lazare.

C'est, notamment, dans ce cadre qu'une salariée de l'ancienne plateforme téléphonique de Paris Saint Lazare, lâchée par FO mais soutenue par SUD, a saisi le Conseil de Prud'hommes de PARIS pour voir constater l'exécution déloyale du contrat de travail par l'employeur.

La direction, bien installée dans sa conforteresses, sait-elle que des méthodes similaires (réorganisation injustifiée, fermetures de sites, mutations géographiques, changement de métier, déqualification, écoutes téléphoniques) ont (entre autres) été dénoncées dans le cadre du procès Lombard ?

**SUD demande à la Direction d'arrêter ce projet destructeur de vie,
IL EST ENCORE TEMPS !**

Avec SUD, pas de bla-bla, de l'accompagnement et de la défense des salariés pas de la direction !

Dans quelques mois des élections vont avoir lieu dans notre entreprise. Habituellement, la majorité de salarié-es ne prend pas part aux votes car elle ne se sent pas concernée... **Ne serait-il pas temps de prendre notre avenir en main ?**



Candidat.e : et si c'était vous ?

Bon nombre d'entre vous se diront qu'ils n'ont pas les connaissances en droit du travail ou encore qu'ils n'ont pas le temps pour être élu-e. Pourtant, pour SUD, chaque salarié-e devrait être en capacité de s'approprier et de pouvoir contrôler la politique économique et sociale de l'entreprise et de participer aux instances représentatives du personnel.

En effet, pour nous, il n'y a pas d'un côté ceux qui savent, et de l'autre ceux qui subissent en donnant qu'une fois tous les 4 ans, leur opinion via un vote. C'est dans ce sens que nous sollicitons l'ensemble du personnel (et pas seulement nos adhérent.e.s) afin de se présenter sur nos listes.

Pour remplir leur mission de défense des intérêts des salarié.e.s, nous formons l'ensemble de nos élu.e.s aux missions qu'ils ont à remplir. Enfin, nous rappelons que les élu.e.s disposent d'heures de délégation afin de remplir leur mission auprès de leurs collègues...

Alors non, il n'y a pas de prototype de personne pour se présenter à une élection. La seule chose qui compte, à notre avis, **c'est la volonté de mettre en cause la politique anti-sociale de la direction et de défendre l'intérêt des salarié.e.s et leurs conquits sociaux et en conquérir de nouveaux.**

Certains d'entre vous diront, les tracts Sud sont écrits trop petits, c'est peut-être parce que nous avons beaucoup de choses à dire. D'autre diront que Sud Matmut est un petit syndicat, il ne tient qu'à vous de le faire grandir...

Rejoignez les listes SUD !

Nous vous accueillons au :

Tél : 06 66 75 97 84

Mail : solidairesmatmut@gmail.com

Défendez-vous, SUDistez-vous !

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

<http://solidairesmatmut.wifeo.com/>

solidairesmatmut@gmail.com,

Téléphone 06 66 75 97 84 - Fax : 01 86 95 72 95



se syndiquer
car pour agir face
aux chefs /hiérarchies
il faut se regrouper
Solidaires
Union syndicale